



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1238

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 8 000 euros à des associations étudiantes et dédiées à la vie associative pour l'organisation de divers projets et manifestations.

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme BRUGNERA Anne

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1238 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 8 000 EUROS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET DEDIEES A LA VIE ASSOCIATIVE POUR L'ORGANISATION DE DIVERS PROJETS ET MANIFESTATIONS. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte de 138 000 étudiants, la Métropole lyonnaise s'est dotée, en 2010, d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un Lyonnais sur dix est désormais un étudiant. Nous favorisons la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Étudiants.

Cet équipement de la ville de Lyon est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leur sont dédiés : le site web *lyoncampus.fr*, le Pass Culture, la Nuit des Étudiants du Monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une quarantaine d'associations étudiantes et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant d'actualité et d'infos pratiques, *lyoncampus.fr*, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guide, services.

Nos actions s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent tout au long de l'année des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales. Ainsi, dans le cadre de notre politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

▪ **Association « ESN COSMOLYON »**

Cette association, antenne lyonnaise du réseau ESN, a pour objectif l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux. Elle fait aussi la promotion de la mobilité internationale, notamment des programmes européens, comme Erasmus +.

ESN Cosmolyon, c'est une cinquantaine de bénévoles étudiants qui ont pour mission l'organisation de rencontres à Lyon et voyages dans la région, des soirées conviviales, afin d'accueillir les étudiants internationaux.

Elle a, de part ses missions, constitué un réseau d'associations étudiantes qui accompagnent ses actions d'accueil. C'est pourquoi, forte de son

expérience, ESN Cosmolyon prépare et anime, au cours de la NEM « Nuit des Etudiants du Monde », un village composé d'une vingtaine d'associations d'étudiants étrangers et d'associations d'accueil international. L'objectif de ce village associatif est de permettre aux 2 000 étudiants internationaux présents ce soir là, de disposer d'informations et de personnes ressources qui contribuent à faciliter leur intégration dans la ville.

Cette association étudiante contribue à valoriser Lyon et sa Région.

Par délibération n° 2014/6212 du 20 janvier 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 000 € à ESN Cosmolyon.

En raison de l'intérêt manifeste de cette initiative qui contribue à l'accueil des étudiants étrangers et au rayonnement international de la ville de Lyon, je vous propose d'allouer une subvention de **1 000 €** à l'Association ESN Cosmolyon.

▪ **Association « Village Pilote »**

L'Association nationale Village pilote avec son antenne locale lyonnaise est très active en ville dans le milieu étudiant. Cette association de solidarité internationale a pour objectif d'endiguer la problématique des enfants des rues au Sénégal. Elle agit au profit de la prévention, de la protection et de la réinsertion des enfants en danger. Elle informe et sensibilise tous les acteurs, met en place des dispositifs d'identification auprès des enfants en rupture et favorise la réinsertion familiale, scolaire, sociale et professionnelle.

Du 19 au 30 juin 2015, elle a organisé une exposition à Lyon, suite à l'expo solid'art qu'elle avait organisée au Sénégal lors de Dak'art (biennale de l'art africain contemporain de Dakar). Cette exposition a contribué à interpeller le public rhône-alpin et français sur la problématique des enfants des rues au Sénégal. Les bénéfices des ventes des tableaux ont contribué à la conduite d'action pour l'association : financement de structures pour favoriser la réinsertion des enfants et des jeunes. L'exposition a eu lieu au centre Berthelot dans le 7<sup>e</sup> arrondissement et a été réalisée en lien avec la Maison des étudiants et en partenariat avec la mairie du 7<sup>e</sup>.

Devant l'intérêt de soutenir un projet de solidarité internationale via une action culturelle locale, je vous propose d'allouer une subvention de **600 euros** à l'Association Village Pilote.

▪ **Association « Le Chœur Mixte Universitaire de Lyon » (CMUL)**

Cette association est composée de plus d'une quarantaine d'étudiants, choristes amateurs et a pour objectifs de permettre aux choristes étudiants de vivre l'expérience de la scène et de rencontrer des professionnels du monde musical.

L'Association reste attachée à la musique classique. Le chœur regroupe chaque année des étudiants désireux d'aller à la rencontre de cet univers. Le CMUL a su se faire connaître avec un répertoire renouvelé. Il s'était donné le défi en 2014 de faire découvrir de grandes œuvres de la musique classique avec

des compositeurs allant du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles sur la thématique principale du poème français.

Cette année, l'Association propose de faire découvrir des œuvres baroques sacrées de Vivaldi, Bach, Haendel, Purcell et Pergolèse. Plus d'une cinquantaine de chanteurs seront accompagnés de huit instrumentistes issus du Conservatoire National supérieur de musique de Lyon et de jeunes et talentueuses solistes. Chœurs orchestres duos et solos s'harmoniseront. Deux concerts ont été donnés à Lyon les 11 et 13 juin 2015. L'entrée des concerts a été gratuite pour tous les étudiants lyonnais. L'événement a réuni environ 400 personnes.

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 600 € au CMUL.

En raison de l'intérêt manifeste de cette initiative artistique qui valorise les pratiques culturelles amateurs, je vous propose d'allouer une subvention de **1 000 euros** à l'Association "Le Chœur Mixte Universitaire de Lyon".

▪ **Association "BEST Lyon" (Board of European Students of Technology Lyon)**

Cette association réunit une trentaine de bénévoles étudiants et a pour objectif de permettre à des étudiants de développer une expérience internationale dans le domaine des technologies de l'information, un secteur en pleine expansion.

Elle organise chaque année la « Spring Course ». Des étudiants viendront de toute l'Europe prendre part à des cours, des études de cas et des visites en entreprise autour du thème « l'entrepreneuriat ». Cette rencontre est un beau brassage culturel entre des étudiants lyonnais et des étudiants étrangers. En effet, trente étudiants de l'INSA de Lyon vont rencontrer vingt-cinq étudiants venus d'Europe (Espagne, Serbie, Angleterre) et ainsi réaliser une expérience d'échange international. Les étudiants lyonnais pourront établir des contacts en Europe et mettre en pratique leur anglais. Ils vont aussi faire découvrir la ville de Lyon aux étudiants étrangers invités à travers un city rallye et faire connaître sa richesse culturelle et son patrimoine.

Devant l'intérêt de soutenir les rencontres et échanges internationaux entre étudiants pour le rayonnement de Lyon, je vous propose d'allouer une subvention de **800 euros** à l'Association « BEST Lyon ».

▪ **Association « Le Club des 24h de l'INSA »**

Cette association, issue du bureau des élèves de l'INSA, organise pour la 41<sup>e</sup> édition, la plus importante des manifestations sportives et culturelles de France réalisée par des étudiants : les 24h de l'INSA. Cet événement, ouvert à tous, attire plus de 40 000 festivaliers chaque année. Il s'est déroulé du 22 au 24 mai 2015 sur le campus Lyontech La Doua et a rassemblé étudiants, familles et associations de la métropole.

En journée, diverses animations gratuites sont proposées autour des thématiques culturelles, sportives, de la santé et de la sensibilisation au développement durable. Des courses à pied, projections en plein air, de nombreux spectacles vivants et démonstrations, des conférences sur la santé, constituent un programme riche et éclectique. Deux soirées de concert payantes sont aussi proposées afin d'assurer une programmation de qualité, tout en garantissant la tranquillité des festivaliers en déployant les moyens nécessaires de sécurité.

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 500 € au Club des 24h de l'INSA.

Devant l'intérêt manifeste de ce festival étudiant qui mobilise près de 400 bénévoles autour d'événements à caractère sportif, culturel et citoyen, qui contribue à faire rayonner la ville de Lyon comme une grande métropole étudiante, je vous propose de soutenir les 24 Heures de l'INSA en leur allouant une subvention de **1 400 euros**.

▪ **Association « Esprits critiques »**

Cette association fait la promotion de la liberté d'expression auprès des jeunes et des étudiants. Elle souhaite d'une part, faciliter l'accès aux outils médiatiques à tous les jeunes qui le souhaitent et d'autre part, susciter le débat et l'échange entre eux.

Elle participe à de nombreux projets de la Ville de Lyon : « NEM » (Nuit des Étudiants du Monde), « Les Docs du mercredi », le Forum des initiatives étudiantes et participe à l'animation de la Maison des étudiants de la ville de Lyon, en y proposant diverses activités, ouvertes à tous les étudiants, comme les ateliers médias ou bien encore les débats participatifs « les rivières du doute ».

En 2014, l'Association a tenu 45 ateliers de formation aux médias, réunissant plus de 400 étudiants. Les ateliers médias proposent chaque lundi des rencontres avec des journalistes, des ateliers prise de vue photographique, des ateliers création et initiation à la mise en page, des ateliers prise de parole en public.

En 2015, l'Association a reconduit ses objectifs et propose à tous les étudiants de toutes formations différents ateliers. De plus, l'Association réalise tout au long de l'année un travail de réseau entre les associatifs étudiants et favorise les échanges de pratiques et d'exigences.

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 500 € à Esprits critiques.

Devant l'intérêt manifeste de cette initiative d'expression citoyenne, je vous propose d'allouer une subvention de **1 400 euros** à l'Association « Esprits Critiques ».

▪ **Association « Orient Express »**

Cette association publie depuis plus de 6 ans une revue d'actualités internationales « Le journal international » et anime ses supports numériques. L'Association est composée d'étudiants de toutes universités de Lyon, mais travaille aussi avec un comité de rédaction national et international de plus de 150 étudiants. Ces étudiants posent un autre regard sur l'actualité mondiale en priorisant l'analyse au scoop.

Garant de sa qualité, le journal a reçu différents prix : « Trophée de l'étudiant », « Prix culture action ». Tous ces apprentis journalistes sont bénévoles mais proposent une écriture et des analyses de qualité. C'est le seul journal étudiant vendu en kiosque qui ait réalisé une diffusion nationale en 2012.

Le journal a continué l'aventure avec deux numéros en 2013 et aujourd'hui, il poursuit l'aventure sur ses supports numériques. Avec la publication de pas moins de trois articles par jour, le site internet *lejournalininternational.fr* a gagné en notoriété. La page facebook a, à ce jour, plus de 9 000 "likers".

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 500 € à Orient Express.

Devant l'intérêt manifeste de ce journal réalisé bénévolement par des étudiants, parallèlement à leurs parcours de formations, et qui contribue au rayonnement de la ville de Lyon aux niveaux national et international, je vous propose d'allouer une subvention de **1 400 euros** à l'Association « Orient Express ».

▪ **Association « AECAL » (Association des Étudiants de Cultures Africaines de Lyon)**

L'Association AECAL a pour objectif de réunir des étudiants provenant de différentes universités et écoles de l'agglomération lyonnaise et ayant en commun le goût des cultures africaines et l'envie de les partager. L'Association milite pour une meilleure connaissance de l'Afrique présentée par des étudiants africains. Chaque année, un de leur projet est d'organiser la semaine des cultures africaines.

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, la semaine des cultures africaines a pour objectif d'analyser l'avenir et les enjeux du continent africain sur la thématique « l'Afrique entre mythes et réalités : genèse d'un continent aux multiples visages ». Il s'agit de s'interroger sur les représentations de l'Afrique que véhiculent les médias occidentaux et les africains.

Ainsi, du 20 au 26 avril 2015, des étudiants ont pu participer gratuitement à différentes animations, des débats, des conférences, des projections et des ateliers. L'AECAL a souhaité présenter le continent dans sa diversité culturelle et ses dynamiques actuelles.

En 2013, l'AECAL avait reçu une subvention de 400 €.

Devant l'intérêt manifeste de cette initiative étudiante interculturelle pour tous les étudiants, je vous propose d'allouer une subvention de **400 €** à l'AECAL.

Ouï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes et organismes d'établissements d'enseignement supérieur ci-après :

|   |         |
|---|---------|
| - <b>ESN Cosmolyon</b> pour l'organisation du village associatif de la Nuit des Etudiants du Monde :      | 1 000 € |
| - <b>Village Pilote</b> pour l'organisation de son exposition :   | 600 €   |
| - <b>CMUL</b> pour l'organisation de concerts classiques :  | 1 000€  |
| - <b>BEST Lyon</b> pour l'organisation de la Spring Course :  | 800 €   |
| - <b>Club des 24h de l'INSA</b> pour l'organisation du plus grand festival étudiant "les 24h de l'INSA" : | 1 400 € |
| - <b>Esprits critiques</b> pour l'organisation d'ateliers médias :  | 1 400 € |
| - <b>Orient Express</b> pour la publication du journalinternational.fr :                                  | 1 400 € |
| - <b>AECAL</b> pour l'organisation de la semaine des cultures africaines :                                | 400 €   |

2. La dépense en résultant, soit 8 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, service Université Recherche code 30020, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2015\_00244, fonction 023, ligne de crédit 45100, nature comptable 65738.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA